

NOUVEAU à compter du mercredi 17 avril

POINT D'ACCÈS PUBLIC À INTERNET

La Mairie met à disposition des habitants

1 point d'accès public à internet

pour permettre aux personnes qui ne sont pas équipées de bénéficier de l'outil internet, **pour effectuer leurs démarches administratives.**

L'utilisation du poste informatique est gratuite.



Permanence tous les 15 jours.
le mercredi de 14h à 16h
à la mairie à l'étage,

Prendre rendez-vous auprès du
secrétariat au 04 74 84 63 25
pour une meilleure organisation

*En cas d'empêchement
MERCİ de prévenir*